

DELIBERATION N°79/2019

Le **Mardi 17 décembre 2019** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 05/12/2019

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			x	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			x	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	x			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		x		ROTA Michel	
	GARZON Philippe			x	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne			x	ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves			x	GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENNAISE	DANIS Georges	x			SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			x	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENNAISE	PENNA Jean-Luc		x		PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x

TOTAL 9 4 12

TOTAL VOTANTS 14 1

TOTAL VOIX 26

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20191217-DEL79-2019-DE
Date de télétransmission : 19/12/2019
Date de réception préfecture : 19/12/2019

DELIBERATION N°79/2019

Objet : PROLONGATION PORTAGE

Opération 16-313 : LA TOUR EN MAURIENNE (Hermillon) – Réserves foncières

Demandeur : LA TOUR EN MAURIENNE

Portage en cours : 37 620 €

Axe : réserves foncières

Durée de portage demandée : 1 an

Taux de portage annuel HT : 3 %

Suite au remembrement de 2006, la commune est propriétaire en indivision de 3 parcelles de terrains constructibles et viabilisés.

Cette dernière souhaiterait que l'EPFL73 se porte acquéreur des propriétés des 65 coindivisaires de ces parcelles, afin de les urbaniser.

La fin du portage était prévue pour le 11/07/2019. La rétrocession ne pourra être réalisée avant la fin d'année 2019 pour cause de règlement de trop nombreuses successions.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
HERMILLON	ZA242	La Rua	702	Bois	AUd	64 620€
HERMILLON	ZB37	La Rebouda	470	Bois	AUd	
HERMILLON	ZB126	Derrière la tour	732	Bois	AUd	
TOTAL			1904			

Pour ces raisons la commune sollicite une prolongation de portage d'un an soit jusqu'au 11/07/2020.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'accorder une prolongation de portage jusqu'au 11/07/2020 avec paiement d'une échéance de 2 % du capital restant dû sur l'exercice 2019.

Le 19/12/2019
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20191217-DEL79-2019-DE
 Date de télétransmission : 19/12/2019
 Date de réception préfecture : 19/12/2019